

son propre fonds; il a négligé toutes les beautés de Sophocle, et méprisé cette fameuse scène de l'urne. Voltaire, autant qu'il lui était possible, a suivi les traces du poète grec; il s'est emparé de tout ce qui pouvait être transporté sur notre théâtre. Crébillon, par la seule force de son génie, a créé des situations que ses plus grands ennemis ne peuvent s'empêcher d'admirer; et M. de La Harpe lui-même, le plus acharné de tous ses critiques, convient de la supériorité de Crébillon dans les derniers actes.

L'Electre de Crébillon avait déjà servi à Voltaire, bien longtemps avant qu'il eût conçu l'idée de traiter le même sujet; il avait mis à contribution cette pièce et en avait imité deux beaux endroits, l'un dans *Edipe*, l'autre dans *Zaïre*. Relativement à la première de ces imitations, Voltaire a l'avantage du style, mais Crébillon a l'honneur de l'invention; quant à la seconde, la supériorité reste à celui-ci sous tous les rapports.

Pour ne rien omettre, citons, et seulement à titre de curiosité, un épiGRAMME lancé contre l'Electre de Crébillon, afin de tourner en ridicule l'emphase qu'on reprochait à cet auteur :

Quel est ce tragique nouveau  
Dont l'épique nous assassine?  
Il ne sent même le tragique  
Avec un transport au cerveau.

Outre Crébillon, plusieurs auteurs ont également traité le sujet d'Electre sur la scène française. Le premier en date est Lazare Balf, son ouvrage porte pour titre : *Electre, tragédie de Lazare Balf, contenant la vengeance de l'Inconnu et très-pieux mari d'Agamemnon, roi de Mycène la Grande, faite par sa femme Clytemnestre et son adultère Egisthus; traduit du grec de Sophocle ligne pour ligne, vers pour vers, en rimes françaises* (1737).

Mentionnons aussi une *Electre* de Pradon, dont la première représentation fut signalée par un assez curieux incident. Pradon, le nez dans son manuscrit, s'était mêlé à la foule du parterre, afin de jouir incognito de son triomphe; mais d'étonnantes coups de sifflet ne tardèrent pas à lui apprendre qu'il s'était étrangement mépris sur la valeur de sa pièce. Il allait peut-être trahir son dépit, lorsqu'un de ses amis lui conseilla de se joindre aux siffleurs. Pradon trouva l'idée originale et siffilla son propre ouvrage avec tant de conviction et d'énergie, qu'il déplaît à un mousquetaire. Une discussion s'éleva entre eux, Pradon soutenant que cette tragédie était excusable et était l'œuvre d'un auteur sans talent, le mousquetaire affirmant que la pièce était admirable et que Pradon était un homme de génie. A bout d'arguments, les deux adversaires en vinrent aux coups; le mousquetaire jeta sur le visage du malheureux auteur, qui riposta par un soufflet. Le mousquetaire met alors l'épée à la main et taille une balafre en croix sur le visage de Pradon, qui siffla et battu pour l'amour de lui-même, gagne enfin la porte pour aller se faire panser.

En 1719, Longepierre remit sur la scène le sujet d'Electre. Cette tragédie n'obtint qu'un succès fort médiocre; mais elle servit à Voltaire, qui, dans son *Oreste*, suivit le plan de Longepierre, conservant les mêmes divisions et les mêmes scènes.

Si l'on ajoute aux pièces déjà citées celle du baron de Walef, qui n'a pas été représentée, et l'*Oreste* de Voltaire, on aura la liste complète des pièces inspirées par *Electre*.

**Electre**, opéra en trois actes, paroles de Guilland et Lamoignon, représenté à l'Académie royale de musique le 2 juillet 1782. Guilland ne s'est pas contenté d'écrire un poème d'opéra sur le sujet le moins propre à la musique, il a rendu le dénouement plus terrible que dans l'œuvre du poète grec, en faisant égorger Clytemnestre par son fils sur la scène. Si l'accomplissement du paricide a été soustrait aux yeux du spectateur dans des tragédies, à plus forte raison doit-on proscrire des scènes lyriques un tableau aussi affreux. Lamoignon venait d'arriver en France en s'annonçant comme un élève de Gluck. Sa partition ne réussit pas. Râlé ou plus de génie, il n'aurait pas triomphé des difficultés qu'offrait le sujet d'Electre. Cependant on peut signaler, dans cet opéra, une belle scène de recitatif et deux chœurs pleins d'énergie. La tragédie de Sophocle a excité l'émulation de plusieurs auteurs dramatiques. L'insuccès de Guilland et Lamoignon n'a pas découragé M. Léon Hélevy, qui, il y a quelques années, a remis *Electre* sur la scène.

**ELECTRE**, une des sept Pléiades, fille d'Atlas et de Pleione, fut aimée de Jupiter, qui en eut Jason et Dardanos. Ce fut elle qui rapporta le Palladium à Troie. Elle fut tellement affligée de la ruine de cette ville qu'elle s'arracha les cheveux. Les dieux la placèrent alors parmi les astres, dans la constellation des Pléiades; mais, inconsolable dans sa douleur, elle ne voulut plus paraître, et cette étoile est, en effet, la plus obscure des Pléiades.

**ELECTRICIEN** s. m. (é-lék-tri-si-én — rad. électrique). Savant qui fait des études spéciales sur l'électricité : Un *électricien distingué*. Celui qui s'occupe des applications

industrielles de l'électricité : Les *électRICIENS anglais se proposent en ce moment un double problème : mettre le télégraphe à la portée de chacun et relier avec l'Angleterre les points les plus éloignés du monde.* (W. Gilbert.)

— Adjectif : Un *ingénieur ELECTRICIEN*.

**ELECTRICISME** s. m. (é-lék-tri-si-m — rad. électrique). Phys. Ensemble des propriétés et des phénomènes électriques. Il s'insinuit aujourd'hui.

**ELECTRICITÉ** s. f. (é-lék-tri-si-té — du gr. *elektron*, ambre jaune). Phys. Propriété remarquable d'abord dans l'ambre jaune, et qui possèdent tous les corps, d'attirer, dans certaines circonstances, les corps légers et conducteurs, d'émettre des étincelles, ou de causer des commotions nerveuses chez les animaux : Développer l'*électRICITÉ* par le frottement. En examinant les effets d'un coup de tonnerre qui avait frappé un sonneur. M. Duhamel a pu s'en servir pour empêcher de reconnaître l'identité de leur cause. (Condorcet.) Il fluide connu seulement par ses effets, auquel on attribue les phénomènes électriques : L'*électRICITÉ* est nécessaire au monde comme le feu et la lumière. (J. de Maistre.) L'*électRICITÉ* paraît être l'agent le plus actif, l'esprit, la vie, l'âme du monde. (Barrière.) Il a fallu deux ou trois mille ans de réflexion pour reconnaître l'*électRICITÉ* dans le monde comme le feu et la lumière. (J. de Maistre.) L'*électRICITÉ* paraît être l'agent le plus actif, l'esprit, la vie, l'âme du monde. (Barrière.) Il a fallu deux ou trois mille ans de réflexion pour reconnaître l'*électRICITÉ* dans le monde comme le feu et la lumière. (J. de Maistre.)

— Par ext. Télégraphes électriques : Une *nouvelle tentative* par l'*électRICITÉ*. Les *chemins de fer*, l'*électRICITÉ*, les *bateaux à vapeur* ont ébranlé le système de Herder en méditant les peuples. (T. Delord.)

— Fig. Ardeur, entraînement, vie active des passions : Il existe un *magnétisme* ou bien une *électRICITÉ* d'amour qui se communique par le seul contact du bout des doigts. (Gallani.) Le gouvernement seul peut exciter cette *électRICITÉ* morale qui fait éprouver le même sentiment à tous. (Mme de Staël.) Pour répondre à l'*électRICITÉ* morale des masses, il faut en avoir en soi-même le foyer. (Lamartine.) *Geôle* apprenait de Voltaire le don magique de communiquer la vie, l'*électRICITÉ* à la multitude. (E. Quinet.) *L'homme véritablement supérieur est l'homme véritablement simple, vibrant à toutes les électRICITÉS.* (L. Ulbach.) Symptômes menaçants, par allusion à la foudre, qui est un phénomène électrique : *L'atmosphère politique est chargée d'électRICITÉ.* On a dit qu'il y avait une *électRICITÉ* dans le ton de la parole de la bourgeoisie, qui portait la menace. (D. Stern.)

— Encycl. Physiq. L'*électRICITÉ* est la propriété naturelle ou acquise que possèdent les corps d'en attirer ou de repousser d'autres très-légers. Cette propriété s'exerce en outre, et à quelques années, par l'existence d'un agent impondérable qui n'avait d'ailleurs pu être défini que par l'énumération des phénomènes qu'on lui attribuait : attraction, répulsion, commotions, production de chaleur et de lumière, réactions chimiques, etc.

Les principaux moyens de développer l'*électRICITÉ* dans un corps sont : le frottement, la chaleur, la pression, le simple contact et les actions chimiques. Le sucin, le verre et la cire d'Espagne, frottés avec un morceau de drap ou mieux encore avec un morceau de papier gris, dégagent une faible lumière dans l'obscurité, et si on les présente à des corps légers, on voit aussitôt ceux-ci se précipiter sur eux. La tourmaline et la topaze chauffées acquièrent une certaine quantité d'*électRICITÉ*. Le caoutchouc, pressé fortement contre une substance quelconque, donne des marques sensibles d'*électRICITÉ*. Deux plaques métalliques, l'une de zinc, l'autre de cuivre, engendrent l'*électRICITÉ* par simple contact. Les actions chimiques, comme la dissolution des métaux dans les acides, sont presque toujours accompagnées d'un développement d'*électRICITÉ* de telle sorte que la propriété de dégager à leur gré une plus ou moins grande quantité d'*électRICITÉ*, dont ils se servent pour écarter leurs ennemis ou frapper leur proie.

L'*électRICITÉ* fut reconnue, pour la première fois, dans la résine fossile, six cents ans avant Jésus-Christ. Plus tard, on la voit se manifester dans quelques autres substances, telles que les pierres précieuses, et principalement la tourmaline. Au xviii<sup>e</sup> siècle, Gilbert, médecin anglais, le découvrit dans les métaux d'autres corps désignés dans son *Tractatus de magnetis*; et Jallabert, dans ses expériences

sur l'*électRICITÉ*, donna la méthode à suivre pour la trouver même dans les substances grasses et bitumineuses. Vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, l'abbé Nollet découvrit un moyen de prouver que les métaux sont aussi susceptibles de s'*électRICISER*, c'est-à-dire d'attirer les corps légers, après les avoir soumis à un frottement plus ou moins prolongé. Achard observa à Berlin, en 1776, que l'eau bâton de verre frotté dans une de ses parties, est capable de prouver que les métaux sont aussi susceptibles de s'*électRICISER*, c'est-à-dire d'attirer les corps légers, après les avoir soumis à un frottement plus ou moins prolongé. Achard observa à Berlin, en 1776, que l'eau bâton de verre frotté dans une de ses parties, est capable de prouver que les métaux sont aussi susceptibles de s'*électRICISER*, c'est-à-dire d'attirer les corps légers, après les avoir soumis à un frottement plus ou moins prolongé.

— Par ext. Télégraphes électriques : Une *nouvelle tentative* par l'*électRICITÉ*. Les *chemins de fer*, l'*électRICITÉ*, les *bateaux à vapeur* ont ébranlé le système de Herder en méditant les peuples. (T. Delord.)

— Encycl. Physiq. L'*électRICITÉ* est la propriété naturelle ou acquise que possèdent les corps d'en attirer ou de repousser d'autres très-légers. Cette propriété s'exerce en outre, et à quelques années, par l'existence d'un agent impondérable qui n'avait d'ailleurs pu être défini que par l'énumération des phénomènes qu'on lui attribuait : attraction, répulsion, commotions, production de chaleur et de lumière, réactions chimiques, etc.

Les principaux moyens de développer l'*électRICITÉ* dans un corps sont : le frottement, la chaleur, la pression, le simple contact et les actions chimiques. Le sucin, le verre et la cire d'Espagne, frottés avec un morceau de drap ou mieux encore avec un morceau de papier gris, dégagent une faible lumière dans l'obscurité, et si on les présente à des corps légers, on voit aussitôt ceux-ci se précipiter sur eux. La tourmaline et la topaze chauffées acquièrent une certaine quantité d'*électRICITÉ*. Le caoutchouc, pressé fortement contre une substance quelconque, donne des marques sensibles d'*électRICITÉ*. Deux plaques métalliques, l'une de zinc, l'autre de cuivre, engendrent l'*électRICITÉ* par simple contact. Les actions chimiques, comme la dissolution des métaux dans les acides, sont presque toujours accompagnées d'un développement d'*électRICITÉ* de telle sorte que la propriété de dégager à leur gré une plus ou moins grande quantité d'*électRICITÉ*, dont ils se servent pour écarter leurs ennemis ou frapper leur proie.

L'*électRICITÉ* fut reconnue, pour la première fois, dans la résine fossile, six cents ans avant Jésus-Christ. Plus tard, on la voit se manifester dans quelques autres substances, telles que les pierres précieuses, et principalement la tourmaline. Au xviii<sup>e</sup> siècle, Gilbert, médecin anglais, le découvrit dans les métaux d'autres corps désignés dans son *Tractatus de magnetis*; et Jallabert, dans ses expériences

électriques; les autres étaient désignés sous le nom commun d'*anélectriques*. Ce furent Gray et Whales qui reconnurent qu'un métal supporté par des pieds de verre ou soutenu par des fils de soie et frotté devenait électrique, comme le verre et la résine; c'était un pas considérable. D'autres expériences se rattachent au même ordre de faits : un bâton de verre frotté dans une de ses parties, est capable de prouver que les métaux sont aussi susceptibles de s'*électRICISER*, c'est-à-dire d'attirer les corps légers, après les avoir soumis à un frottement plus ou moins prolongé.

— Par ext. Télégraphes électriques : Une *nouvelle tentative* par l'*électRICITÉ*. Les *chemins de fer*, l'*électRICITÉ*, les *bateaux à vapeur* ont ébranlé le système de Herder en méditant les peuples. (T. Delord.)

— Encycl. Physiq. L'*électRICITÉ* est la propriété naturelle ou acquise que possèdent les corps d'en attirer ou de repousser d'autres très-légers. Cette propriété s'exerce en outre, et à quelques années, par l'existence d'un agent impondérable qui n'avait d'ailleurs pu être défini que par l'énumération des phénomènes qu'on lui attribuait : attraction, répulsion, commotions, production de chaleur et de lumière, réactions chimiques, etc.

Les principaux moyens de développer l'*électRICITÉ* dans un corps sont : le frottement, la chaleur, la pression, le simple contact et les actions chimiques. Le sucin, le verre et la cire d'Espagne, frottés avec un morceau de drap ou mieux encore avec un morceau de papier gris, dégagent une faible lumière dans l'obscurité, et si on les présente à des corps légers, on voit aussitôt ceux-ci se précipiter sur eux. La tourmaline et la topaze chauffées acquièrent une certaine quantité d'*électRICITÉ*. Le caoutchouc, pressé fortement contre une substance quelconque, donne des marques sensibles d'*électRICITÉ*. Deux plaques métalliques, l'une de zinc, l'autre de cuivre, engendrent l'*électRICITÉ* par simple contact. Les actions chimiques, comme la dissolution des métaux dans les acides, sont presque toujours accompagnées d'un développement d'*électRICITÉ* de telle sorte que la propriété de dégager à leur gré une plus ou moins grande quantité d'*électRICITÉ*, dont ils se servent pour écarter leurs ennemis ou frapper leur proie.

L'*électRICITÉ* fut reconnue, pour la première fois, dans la résine fossile, six cents ans avant Jésus-Christ. Plus tard, on la voit se manifester dans quelques autres substances, telles que les pierres précieuses, et principalement la tourmaline. Au xviii<sup>e</sup> siècle, Gilbert, médecin anglais, le découvrit dans les métaux d'autres corps désignés dans son *Tractatus de magnetis*; et Jallabert, dans ses expériences

électriques; les autres étaient désignés sous le nom commun d'*anélectriques*. Ce furent Gray et Whales qui reconnurent qu'un métal supporté par des pieds de verre ou soutenu par des fils de soie et frotté devenait électrique, comme le verre et la résine; c'était un pas considérable. D'autres expériences se rattachent au même ordre de faits : un bâton de verre frotté dans une de ses parties, est capable de prouver que les métaux sont aussi susceptibles de s'*électRICISER*, c'est-à-dire d'attirer les corps légers, après les avoir soumis à un frottement plus ou moins prolongé.

— Par ext. Télégraphes électriques : Une *nouvelle tentative* par l'*électRICITÉ*. Les *chemins de fer*, l'*électRICITÉ*, les *bateaux à vapeur* ont ébranlé le système de Herder en méditant les peuples. (T. Delord.)

— Encycl. Physiq. L'*électRICITÉ* est la propriété naturelle ou acquise que possèdent les corps d'en attirer ou de repousser d'autres très-légers. Cette propriété s'exerce en outre, et à quelques années, par l'existence d'un agent impondérable qui n'avait d'ailleurs pu être défini que par l'énumération des phénomènes qu'on lui attribuait : attraction, répulsion, commotions, production de chaleur et de lumière, réactions chimiques, etc.

Les principaux moyens de développer l'*électRICITÉ* dans un corps sont : le frottement, la chaleur, la pression, le simple contact et les actions chimiques. Le sucin, le verre et la cire d'Espagne, frottés avec un morceau de drap ou mieux encore avec un morceau de papier gris, dégagent une faible lumière dans l'obscurité, et si on les présente à des corps légers, on voit aussitôt ceux-ci se précipiter sur eux. La tourmaline et la topaze chauffées acquièrent une certaine quantité d'*électRICITÉ*. Le caoutchouc, pressé fortement contre une substance quelconque, donne des marques sensibles d'*électRICITÉ*. Deux plaques métalliques, l'une de zinc, l'autre de cuivre, engendrent l'*électRICITÉ* par simple contact. Les actions chimiques, comme la dissolution des métaux dans les acides, sont presque toujours accompagnées d'un développement d'*électRICITÉ* de telle sorte que la propriété de dégager à leur gré une plus ou moins grande quantité d'*électRICITÉ*, dont ils se servent pour écarter leurs ennemis ou frapper leur proie.

L'*électRICITÉ* fut reconnue, pour la première fois, dans la résine fossile, six cents ans avant Jésus-Christ. Plus tard, on la voit se manifester dans quelques autres substances, telles que les pierres précieuses, et principalement la tourmaline. Au xviii<sup>e</sup> siècle, Gilbert, médecin anglais, le découvrit dans les métaux d'autres corps désignés dans son *Tractatus de magnetis*; et Jallabert, dans ses expériences

électriques; les autres étaient désignés sous le nom commun d'*anélectriques*. Ce furent Gray et Whales qui reconnurent qu'un métal supporté par des pieds de verre ou soutenu par des fils de soie et frotté devenait électrique, comme le verre et la résine; c'était un pas considérable. D'autres expériences se rattachent au même ordre de faits : un bâton de verre frotté dans une de ses parties, est capable de prouver que les métaux sont aussi susceptibles de s'*électRICISER*, c'est-à-dire d'attirer les corps légers, après les avoir soumis à un frottement plus ou moins prolongé.

— Par ext. Télégraphes électriques : Une *nouvelle tentative* par l'*électRICITÉ*. Les *chemins de fer*, l'*électRICITÉ*, les *bateaux à vapeur* ont ébranlé le système de Herder en méditant les peuples. (T. Delord.)

— Encycl. Physiq. L'*électRICITÉ* est la propriété naturelle ou acquise que possèdent les corps d'en attirer ou de repousser d'autres très-légers. Cette propriété s'exerce en outre, et à quelques années, par l'existence d'un agent impondérable qui n'avait d'ailleurs pu être défini que par l'énumération des phénomènes qu'on lui attribuait : attraction, répulsion, commotions, production de chaleur et de lumière, réactions chimiques, etc.

Les principaux moyens de développer l'*électRICITÉ* dans un corps sont : le frottement, la chaleur, la pression, le simple contact et les actions chimiques. Le sucin, le verre et la cire d'Espagne, frottés avec un morceau de drap ou mieux encore avec un morceau de papier gris, dégagent une faible lumière dans l'obscurité, et si on les présente à des corps légers, on voit aussitôt ceux-ci se précipiter sur eux. La tourmaline et la topaze chauffées acquièrent une certaine quantité d'*électRICITÉ*. Le caoutchouc, pressé fortement contre une substance quelconque, donne des marques sensibles d'*électRICITÉ*. Deux plaques métalliques, l'une de zinc, l'autre de cuivre, engendrent l'*électRICITÉ* par simple contact. Les actions chimiques, comme la dissolution des métaux dans les acides, sont presque toujours accompagnées d'un développement d'*électRICITÉ* de telle sorte que la propriété de dégager à leur gré une plus ou moins grande quantité d'*électRICITÉ*, dont ils se servent pour écarter leurs ennemis ou frapper leur proie.

L'*électRICITÉ* fut reconnue, pour la première fois, dans la résine fossile, six cents ans avant Jésus-Christ. Plus tard, on la voit se manifester dans quelques autres substances, telles que les pierres précieuses, et principalement la tourmaline. Au xviii<sup>e</sup> siècle, Gilbert, médecin anglais, le découvrit dans les métaux d'autres corps désignés dans son *Tractatus de magnetis*; et Jallabert, dans ses expériences

électriques; les autres étaient désignés sous le nom commun d'*anélectriques*. Ce furent Gray et Whales qui reconnurent qu'un métal supporté par des pieds de verre ou soutenu par des fils de soie et frotté devenait électrique, comme le verre et la résine; c'était un pas considérable. D'autres expériences se rattachent au même ordre de faits : un bâton de verre frotté dans une de ses parties, est capable de prouver que les métaux sont aussi susceptibles de s'*électRICISER*, c'est-à-dire d'attirer les corps légers, après les avoir soumis à un frottement plus ou moins prolongé.

— Par ext. Télégraphes électriques : Une *nouvelle tentative* par l'*électRICITÉ*. Les *chemins de fer*, l'*électRICITÉ*, les *bateaux à vapeur* ont ébranlé le système de Herder en méditant les peuples. (T. Delord.)

— Encycl. Physiq. L'*électRICITÉ* est la propriété naturelle ou acquise que possèdent les corps d'en attirer ou de repousser d'autres très-légers. Cette propriété s'exerce en outre, et à quelques années, par l'existence d'un agent impondérable qui n'avait d'ailleurs pu être défini que par l'énumération des phénomènes qu'on lui attribuait : attraction, répulsion, commotions, production de chaleur et de lumière, réactions chimiques, etc.

Les principaux moyens de développer l'*électRICITÉ* dans un corps sont : le frottement, la chaleur, la pression, le simple contact et les actions chimiques. Le sucin, le verre et la cire d'Espagne, frottés avec un morceau de drap ou mieux encore avec un morceau de papier gris, dégagent une faible lumière dans l'obscurité, et si on les présente à des corps légers, on voit aussitôt ceux-ci se précipiter sur eux. La tourmaline et la topaze chauffées acquièrent une certaine quantité d'*électRICITÉ*. Le caoutchouc, pressé fortement contre une substance quelconque, donne des marques sensibles d'*électRICITÉ*. Deux plaques métalliques, l'une de zinc, l'autre de cuivre, engendrent l'*électRICITÉ* par simple contact. Les actions chimiques, comme la dissolution des métaux dans les acides, sont presque toujours accompagnées d'un développement d'*électRICITÉ* de telle sorte que la propriété de dégager à leur gré une plus ou moins grande quantité d'*électRICITÉ*, dont ils se servent pour écarter leurs ennemis ou frapper leur proie.

L'*électRICITÉ* fut reconnue, pour la première fois, dans la résine fossile, six cents ans avant Jésus-Christ. Plus tard, on la voit se manifester dans quelques autres substances, telles que les pierres précieuses, et principalement la tourmaline. Au xviii<sup>e</sup> siècle, Gilbert, médecin anglais, le découvrit dans les métaux d'autres corps désignés dans son *Tractatus de magnetis*; et Jallabert, dans ses expériences

électriques; les autres étaient désignés sous le nom commun d'*anélectriques*. Ce furent Gray et Whales qui reconnurent qu'un métal supporté par des pieds de verre ou soutenu par des fils de soie et frotté devenait électrique, comme le verre et la résine; c'était un pas considérable. D'autres expériences se rattachent au même ordre de faits : un bâton de verre frotté dans une de ses parties, est capable de prouver que les métaux sont aussi susceptibles de s'*électRICISER*, c'est-à-dire d'attirer les corps légers, après les avoir soumis à un frottement plus ou moins prolongé.

— Par ext. Télégraphes électriques : Une *nouvelle tentative* par l'*électRICITÉ*. Les *chemins de fer*, l'*électRICITÉ*, les *bateaux à vapeur* ont ébranlé le système de Herder en méditant les peuples. (T. Delord.)

— Encycl. Physiq. L'*électRICITÉ* est la propriété naturelle ou acquise que possèdent les corps d'en attirer ou de repousser d'autres très-légers. Cette propriété s'exerce en outre, et à quelques années, par l'existence d'un agent impondérable qui n'avait d'ailleurs pu être défini que par l'énumération des phénomènes qu'on lui attribuait : attraction, répulsion, commotions, production de chaleur et de lumière, réactions chimiques, etc.

Les principaux moyens de développer l'*électRICITÉ* dans un corps sont : le frottement, la chaleur, la pression, le simple contact et les actions chimiques. Le sucin, le verre et la cire d'Espagne, frottés avec un morceau de drap ou mieux encore avec un morceau de papier gris, dégagent une faible lumière dans l'obscurité, et si on les présente à des corps légers, on voit aussitôt ceux-ci se précipiter sur eux. La tourmaline et la topaze chauffées acquièrent une certaine quantité d'*électRICITÉ*. Le caoutchouc, pressé fortement contre une substance quelconque, donne des marques sensibles d'*électRICITÉ*. Deux plaques métalliques, l'une de zinc, l'autre de cuivre, engendrent l'*électRICITÉ* par simple contact. Les actions chimiques, comme la dissolution des métaux dans les acides, sont presque toujours accompagnées d'un développement d'*électRICITÉ* de telle sorte que la propriété de dégager à leur gré une plus ou moins grande quantité d'*électRICITÉ*, dont ils se servent pour écarter leurs ennemis ou frapper leur proie.

L'*électRICITÉ* fut reconnue, pour la première fois, dans la résine fossile, six cents ans avant Jésus-Christ. Plus tard, on la voit se manifester dans quelques autres substances, telles que les pierres précieuses, et principalement la tourmaline. Au xviii<sup>e</sup> siècle, Gilbert, médecin anglais, le découvrit dans les métaux d'autres corps désignés dans son *Tractatus de magnetis*; et Jallabert, dans ses expériences

électriques; les autres étaient désignés sous le nom commun d'*anélectriques*. Ce furent Gray et Whales qui reconnurent qu'un métal supporté par des pieds de verre ou soutenu par des fils de soie et frotté devenait électrique, comme le verre et la résine; c'était un pas considérable. D'autres expériences se rattachent au même ordre de faits : un bâton de verre frotté dans une de ses parties, est capable de prouver que les métaux sont aussi susceptibles de s'*électRICISER*, c'est-à-dire d'attirer les corps légers, après les avoir soumis à un frottement plus ou moins prolongé.

— Par ext. Télégraphes électriques : Une *nouvelle tentative* par l'*électRICITÉ*. Les *chemins de fer*, l'*électRICITÉ*, les *bateaux à vapeur* ont ébranlé le système de Herder en méditant les peuples. (T. Delord.)

— Encycl. Physiq. L'*électRICITÉ* est la propriété naturelle ou acquise que possèdent les corps d'en attirer ou de repousser d'autres très-légers. Cette propriété s'exerce en outre, et à quelques années, par l'existence d'un agent impondérable qui n'avait d'ailleurs pu être défini que par l'énumération des phénomènes qu'on lui attribuait : attraction, répulsion, commotions, production de chaleur et de lumière, réactions chimiques, etc.

Les principaux moyens de développer l'*électRICITÉ* dans un corps sont : le frottement, la chaleur, la pression, le simple contact et les actions chimiques. Le sucin, le verre et la cire d'Espagne, frottés avec un morceau de drap ou mieux encore avec un morceau de papier gris, dégagent une faible lumière dans l'obscurité, et si on les présente à des corps légers, on voit aussitôt ceux-ci se précipiter sur eux. La tourmaline et la topaze chauffées acquièrent une certaine quantité d'*électRICITÉ*. Le caoutchouc, pressé fortement contre une substance quelconque, donne des marques sensibles d'*électRICITÉ*. Deux plaques métalliques, l'une de zinc, l'autre de cuivre, engendrent l'*électRICITÉ* par simple contact. Les actions chimiques, comme la dissolution des métaux dans les acides, sont presque toujours accompagnées d'un développement d'*électRICITÉ* de telle sorte que la propriété de dégager à leur gré une plus ou moins grande quantité d'*électRICITÉ*, dont ils se servent pour écarter leurs ennemis ou frapper leur proie.

L'*électRICITÉ* fut reconnue, pour la première fois, dans la résine fossile, six cents ans avant Jésus-Christ. Plus tard, on la voit se manifester dans quelques autres substances, telles que les pierres précieuses, et principalement la tourmaline. Au xviii<sup>e</sup> siècle, Gilbert, médecin anglais, le découvrit dans les métaux d'autres corps désignés dans son *Tractatus de magnetis*; et Jallabert, dans ses expériences